



HAL
open science

EXPÉRIMENTATION D'UN RÉSEAU DE TUTEURS A L'INSTALLATION EN MILIEU RURAL

Vincent Lagarde

► **To cite this version:**

Vincent Lagarde. EXPÉRIMENTATION D'UN RÉSEAU DE TUTEURS A L'INSTALLATION EN MILIEU RURAL. IVe Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat, L'accompagnement en situation entrepreneuriale, Nov 2005, Paris, France. pp.1-22. <hal-00839015>

HAL Id: hal-00839015

<https://hal.science/hal-00839015v1>

Submitted on 26 Jun 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

LAGARDE Vincent

CREOP - IAE de Limoges

vincent.lagarde@unilim.fr

**EXPERIMENTATION D'UN RESEAU DE TUTEURS A
L'INSTALLATION EN MILIEU RURAL.
Premiers résultats et difficultés**



Résumé

L'accompagnement des néo-ruraux porteurs de projet est confronté à la double problématique de l'insertion sociale et culturelle, et de la réussite économique de la création d'activité. La plupart des dispositifs ne sont pas adaptés à une telle atypicité, mêlant un projet de vie à la démarche entrepreneuriale. De plus, bien que reposant le plus souvent sur des bases agricoles, ces projets combinent souvent des activités relevant de différents secteurs économiques.

Ces spécificités ont conduit à la mise en place d'un dispositif expérimental d'accompagnement en Limousin, fédérant un collectif d'associations qui alimente et gère un réseau de tuteurs à l'installation.

L'analyse, après un an et demi de fonctionnement, permet de faire le bilan des apports concluants, les erreurs commises et les améliorations à apporter. Outre les inévitables mises au point, il s'avère qu'il est difficile de décréter une relation de tutorat, tout comme d'instaurer un fonctionnement inter-associatif. D'autant que malgré leurs discours, les institutions dominantes ne facilitent pas les expériences alternatives. Ces constats ont conduit à débiter une recherche sur les facteurs de réussite d'un réseau de tuteurs.

Mots clés

Agriculture, installation, accompagnement, entrepreneuriat, néo-ruraux, projet de vie, réseau, tutorat.

Pour citer l'article : LAGARDE Vincent, 2005, *Expérimentation d'un réseau de tuteurs à l'installation en milieu rural, premiers résultats et difficultés*, 4eme Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat, L'accompagnement en situation entrepreneuriale, Paris, 24-25 nov, 21p.

EXPERIMENTATION D'UN RESEAU DE TUTEURS A L'INSTALLATION EN MILIEU RURAL. Premiers résultats et difficultés.

INTRODUCTION

La question de l'accompagnement des créateurs n'est pas nouvelle dans la littérature entrepreneuriale (Cuzin et Fayol, 2005), mais elle s'avère encore plus importante pour les entrepreneurs néo-ruraux (Europea FP, 1998). De surcroît, aux spécificités de ces derniers s'ajoutent les particularités liées au secteur agricole, qui amplifient leur atypicité et les problèmes découlant (Mallein et Cautrès, 1992). Ce constat a incité des responsables professionnels et associatifs à mettre en place un dispositif adapté, associant plusieurs organisations pour la constitution et la gestion d'un réseau de tuteurs à l'installation.

Nous avons été associé à cette expérience en tant que consultant, à la suite de travaux sur les dirigeants d'entreprises agricoles atypiques (Lagarde, 2004a). Dans un premier temps, la mission consistait à diriger et encadrer l'étude de faisabilité afin d'aider les responsables professionnels dans leurs choix du dispositif adéquat (recherche documentaire sur les entrepreneurs néo-ruraux, questionnaires auprès d'anciens migrants, veille concernant des expériences similaires). Ayant ensuite été chargé de participer à l'évaluation et au suivi du réseau de tuteurs, le constat de certains dysfonctionnements a soulevé des questions qui nous incitent à débiter une étude spécifique. Notre implication progressive nous a ainsi fait passer d'une observation participante à un début de recherche-action.

Cette communication se propose donc de présenter la démarche ayant conduit à la constitution d'un réseau associatif de tuteurs à l'installation, ainsi que ses modalités de mise en oeuvre. Dans une seconde partie, nous exposerons les premiers résultats de l'expérience, et les problèmes rencontrés qui nous conduisent à débiter une recherche sur les facteurs de succès d'un réseau de tuteurs.

1- LA QUESTION DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS NEO-RURAUX

La situation des nouvelles installations rurales en Limousin est conforme au phénomène national, mais se trouve cependant exacerbée par le contexte socioéconomique régional.

11- Contexte des installations agri-rurales en Limousin

111- Mouvements de migrations villes/campagnes

Les pays industrialisés connaissent un mouvement croissant de migration de population urbaine vers le milieu rural (Kayser, 1996). En France, ce phénomène s'est traduit par l'arrivée de plus de 400 000 migrants dans les zones rurales, qui ont ainsi pu gagner en population malgré des soldes naturels encore négatifs. Ce phénomène démographique est depuis peu également sensible dans les communes rurales profondes.

Bien que cumulant les principaux handicaps des régions rurales fragiles, le Limousin n'est pas en reste dans ce mouvement. Au contraire, la région est même devenue la 8^{ème} région française en matière d'attractivité (Lamy, 2003). La période 1990-1999 a ainsi vu l'arrivée de plus de 10 000 nouveaux habitants par an. Cette inversion des tendances peut s'expliquer par une politique régionale très volontariste en faveur de l'accueil de nouvelles populations. Le conseil régional a même créé un service spécifique et mis en place divers dispositifs avec les principaux acteurs de cette problématique (collectif ville-campagne...). La région a ainsi été à l'initiative de la première *foire nationale à l'installation en milieu rural*, qui a attiré 3 000 visiteurs en 2001, venus de toute la France et parfois de l'étranger, à la recherche de contacts, d'informations, d'opportunités et de lieux d'installation. Cette manifestation a été d'ailleurs renouvelée en 2003 et 2005.

L'importance des nouvelles installations en zones rurales est réelle (Font, 2000), bien que probablement surestimée médiatiquement. Les profils de ces nouveaux arrivants sont variés (actifs travaillant en ville, retraités, étrangers, personnes en situation d'exclusion, porteurs de projets...), mais la proportion d'entrepreneurs potentiels (créations/ reprises) semble importante. Ainsi, les néo-limousins ne sont pas seulement des retraités, puisque l'âge moyen est de 34 ans, et près de la moitié a moins de 45 ans. Sur le plan économique ces migrants permettent le maintien des services publics et marchands (Lamy, 2003), dynamisent les secteurs en créant de nouvelles activités ou faisant naître des projets (Touron, 1999). Les activités soutiennent un tissu social fragilisé par le dépeuplement, et luttent directement ou indirectement contre le chômage, lorsque les arrivants créent leur propre emploi et embauchent des salariés (Nault, 1997).

Ces nouveaux venus représentent également un enjeu pour le secteur agricole, encore économiquement et socialement important en Limousin (Agreste, 2002). L'agriculture enregistre elle aussi des installations de personnes étrangères au milieu rural ou à la région.

Ces arrivées peuvent être un moyen d'enrayer la baisse constante des installations, le vieillissement des actifs (Friedrich et Vignaud, 1999) et par la même, freiner l'agrandissement des exploitations et redensifier le tissu rural.

112- L'entrepreneuriat néo-rural, entre projet de vie et projet économique

Nous confondrons les créateurs purs et les repreneurs, considérant que leurs parcours sont quasiment identiques. Il s'agit dans les deux cas d'un nouveau dirigeant en termes de propriété et de gestion, et les principes entrepreneuriaux s'appliquent de la même façon (Deschamps, 2000). La nuance est encore plus ténue en agriculture, où les reprises intégrales sont aussi rares que les créations ex-nihilo. La très grande majorité des installations combine la reprise partielle d'un existant avec une modification ou une création d'activité (Cnasea, 2001).

Bien que les profils des entrepreneurs néo-ruraux soient variés, tant par les motifs de la migration, que ceux les conduisant à créer ou reprendre une entreprise (Chevalier, 2000), ils présentent de nombreuses caractéristiques communes, qui s'avèrent spécifiques et déterminantes : leur néo-ruralité et la nature de leurs projets.

La condition de migrant conditionne fortement la dimension entrepreneuriale puisque le couple porteur-projet se retrouve en situation de rupture. Saleilles (2005b) répertorie ainsi différents types de **ruptures** qui vont influencer sur le projet économique.

La *rupture géographique et sociale* est la plus importante puisque la migration entraîne un déracinement à la fois culturel et relationnel, qui induit l'entrée dans un nouvel environnement aux contextes économiques et institutionnels inconnus, et l'absence de réseau personnel et professionnel. Il s'agit également d'une *rupture culturelle*, ou *acculturation* (Levy-Tadjine et al., 2004), que connaît tout migrant lorsqu'il arrive dans un environnement dont il ignore les normes et valeurs. Or, l'insertion dans les systèmes locaux est souvent déterminante pour la réussite du projet et l'accès aux ressources, notamment en milieu rural (Marchesnay, 1998). Cependant, ces réseaux sociaux qui peuvent être un frein à l'insertion, sont aussi un facilitateur d'intégration une fois les clés possédées.

Il y a généralement *rupture éthique*, puisque la migration est le plus souvent motivée par le souhait de changer de mode de vie, en rééquilibrant les priorités, voire en les inversant (harmoniser vie familiale et vie professionnelle, vivre une passion, se réaliser, se sentir utile

pour le territoire d'accueil...). L'aspect financier ne devient alors parfois qu'une condition et non plus un objectif.

Il peut également y avoir une *rupture professionnelle*, lorsqu'un ancien salarié se lance dans la création ou la reprise d'entreprise. Et ceci, d'autant plus si le projet relève de l'exploitation d'une passion ou d'une opportunité hors du champ de ses compétences premières. S'ajoutent alors les problèmes des nouvelles connaissances et savoir-faire à maîtriser, avec les délais et risques inhérents à tout changement de métier stratégique.

L'autre particularité de l'entrepreneuriat néo-rural est l'**imbrication du projet entrepreneurial et du projet de vie**. Les ruptures engendrées par la migration sont telles, qu'elles bouleversent complètement la vie des candidats et de leur famille. Ceci est d'ailleurs le but recherché ; la création d'activité étant soit le moyen, soit l'objet de ce changement de vie. On peut ainsi véritablement parler d'une « *imbrication (...) entre un projet personnel qui conduit à une migration, guidée par une recherche de qualité de vie aux logiques multiples, et un projet de création d'entreprise, davantage appréhendé comme un projet de vie que comme un projet purement économique (...)* » (Saleilles, 2005a).

Il découle de ces deux aspects que les solutions managériales mises en place sont fréquemment atypiques (Europea FP, 1998) : structure juridique souple ou floue (micro-entreprise, statuts associatifs ou coopératifs), exercice de plusieurs métiers techniques et juridiques (pluriactivité, Muller et al., 1989 ; Gerbaux, 1997), combinaison de réseaux locaux et extraterritoriaux (Bertrand, 1996)... L'atypicité concernant ainsi autant le porteur que le projet, on comprend que les dispositifs classiques d'accompagnement à la création soient un peu dépourvus face à ces entrepreneurs. Ces spécificités obligent à ajouter l'accompagnement de la migration (recherche de logement, emploi du conjoint, scolarisation des enfants) à l'accompagnement classique de la création (montage technique du projet, plan d'affaires), et plus particulièrement en milieu inconnu (présentation de l'environnement, insertion dans les réseaux). Ce qui induit la mobilisation de compétences étrangères aux organisations habituelles. Ajoutés à la méfiance envers la marginalité, certains dispositifs préfèrent alors délaisser, voire ignorer ce type de public.

La situation se trouve encore plus prononcée dans le secteur agricole.

113- Spécificités du contexte agricole

Le secteur agricole se caractérise par un besoin de renouvellement de sa population plus fort que dans les autres activités rurales. Cependant, malgré les discours officiels prônant une nécessaire ouverture aux installations hors cadre familial, il se distingue également par un accès encore plus difficile pour les néo-ruraux.

L'agriculture possède ses propres méthodes et instruments d'évaluation des projets et d'accompagnement des porteurs, qui sont théoriquement sur-encadrés par un arsenal de dispositifs publics et privés. En fait, le secteur agricole se caractérise par la prédominance d'un modèle productiviste focalisé sur les productions spécialisées primaires, qui formate les mentalités et oriente les stratégies des entreprises du fait de son institutionnalisation (Mallein et Cautrès, 1992). Les stratégies sont d'autant plus contraintes que les attributions des aides publiques sont essentiellement conditionnées par l'adéquation du porteur (âge < 40 ans, diplôme agricole niveau bac) et du projet (taille minimale, revenu plancher, type d'activité et de production) à ces normes. Sous peine d'exclusion des dispositifs et de marginalisation socioprofessionnelle, le candidat est incité à se rapprocher des critères de référence, qui permettent de solliciter les subventions et aides diverses.

Bien que le contexte s'améliore sous pressions des demandes sociales (Miclet et al., 1998), les projets se situant hors des représentations et acceptions sectorielles, se heurtent alors à l'incompréhension, l'ignorance ou la défiance, voire le rejet, par les agriculteurs classiques et même par les organismes d'accompagnement (Lagarde, 2004b). Or, les néo-ruraux, davantage empreints des valeurs de consommateur-contribuable, jusqu'à être opposants au modèle dominant dans certains cas, se situent fréquemment dans des activités non classiques (produits fermiers, agritourisme...)(Lagrange, et Lelièvre, 1994), avec des systèmes atypiques (petite taille, installation progressive, pluriactivité...)(Confédération Paysanne Limousin, 2002). Ils se trouvent alors souvent fragilisés hors dispositifs. L'ADASEA¹ de la Haute-Vienne (2001) a ainsi observé que la majorité des agriculteurs en difficulté étaient des jeunes installés en dehors de tout soutien public. Le Conseil Régional du Limousin a, dans ce but, souhaité élargir la cible des aides à l'installation, en instaurant une aide à destination des candidats exclus des dispositifs classiques, notamment ceux âgés de 40 à 50 ans.

¹ Association Départementale d'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles.

Du fait des différences de perception entre porteurs et portants (Fayolle, 2002), les quiproquos et incompréhensions sont encore plus forts en agriculture. Les migrants parlent d'un projet de vie, intégrant la valeur des aménités qui permettent de supporter de moindres prétentions financières ; alors que les conseiller agricoles leurs demandent une étude prévisionnelle d'installation (EPI) avec des références technico-économiques, des investissements massifs, un revenu minimal à atteindre à court terme...

114- Nécessité d'un accompagnement adapté

Labernadie (2003) recense cinq étapes dans le processus d'installation, qui nécessitent des besoins spécifiques en accompagnement. Au stade de l'*envie*, le porteur de projet doit s'assurer que son idée correspond à une réalité en termes de quantité de travail, de disponibilité, de revenu. Lors du *développement de l'idée*, il doit contacter des structures ou des personnes ressources pour obtenir des éléments clés lui permettant d'affiner son idée et d'en faire un véritable projet. Au stade de la *construction du projet*, le candidat a besoin de vérifier s'il a fait le tour de tous les aspects [processus (production, transformation, commercialisation), financements, statut, réglementation...], et doit faire le point sur les démarches engagées et celles restant à faire. Lors de la *finalisation du projet*, théoriquement achevé « sur le papier » (plan d'affaire, EPI), il peut manquer un élément déterminant pour le concrétiser. Il importe alors de trouver cette ressource finale décisive. Après le démarrage, le porteur de projet peut avoir besoin d'un soutien *post-installation*, le projet peut encore révéler des failles, et le jeune installé découvre les réalités pratiques et le quotidien de son projet.

Globalement, en plus des compétences liées à l'accompagnement du projet entrepreneurial, qui doivent être polyvalentes et transversales aux secteurs économiques et aux métiers ruraux, les structures doivent proposer un accompagnement individuel et familial du porteur. Il faut gérer les états d'âme du candidat, mais aussi les problèmes de logement, de scolarité des enfants, d'emploi du conjoint.... En tant que migrant, il faut également l'aider à s'insérer localement, en lui présentant le territoire et le mettant en relation avec les acteurs locaux. Saleilles (2005b) parle d'un accompagnement nécessairement spécifique, conciliant le triptyque projet de vie/ projet entrepreneurial/ projet de territoire, qui nécessite donc des outils relevant à la fois des sciences de gestion, des sciences humaines et du développement local.

Au total, l'accompagnement des néo-installations en milieu rural doit parer aux difficultés et spécificités liées à la diversité du public, à l'imbrication entre projet de vie et projet

entrepreneurial, au caractère atypique et intersectoriel des projets, à l'acclimatation et l'insertion sociale et économique... Tous ces éléments nécessitent un accompagnement individualisé, assuré par des personnes implantées localement, c'est-à-dire un tutorat (Savary, 1995). A l'issue de cette réflexion, et constatant que le tutorat était une solution également envisagé dans d'autres régions (Nord, Rhône-Alpes..), plusieurs associations du Limousin ont souhaité mettre en place un réseau de tuteurs à l'installation en Limousin.

12- Expérimentation d'un réseau de tuteurs à l'installation en Limousin

L'Ardear² du Limousin est une association loi 1901, créée en 1991 à l'initiative de la Confédération Paysanne, dont elle est aujourd'hui l'organe de développement et de formation. Elle a pour objectif d'initier et accompagner les projets ayant des répercussions favorables sur l'emploi agricole et rural en général. A la suite d'un constat établi par le syndicat national lors d'une étude sur l'installation progressive, l'Ardear Limousin a constaté qu'il y avait un réel manque d'accompagnement pour les créateurs néo-ruraux. En 2003, avec le soutien du Conseil Régional, elle a lancé l'étude à laquelle nous avons participé.

La réflexion sur les besoins des néo-ruraux et l'inventaire des dispositifs existants, a consisté en une revue de la littérature du domaine, tant scientifique que professionnelle. Elle a été complétée par des entretiens avec les principaux acteurs régionaux de l'accueil et de l'installation en agriculture (Conseil régional, Chambre Agriculture, Adasea), ainsi que des associations oeuvrant dans des domaines similaires [Cf infra, membres du réseau]. Certains experts nationaux ont également été sollicités, notamment les responsables de dispositifs faisant référence en la matière (Asfodel). L'étude a été complétée par une vingtaine d'entretiens semi-directifs auprès d'anciens néo-ruraux aujourd'hui bien insérés en Limousin. Le collectage a été délégué à une stagiaire ingénieur agricole, dans le cadre d'un mémoire de fin d'étude que nous avons encadré (Labernadie, 2003).

121- Test des propositions et recherche des tuteurs potentiels

L'étude terrain répondait à un double objectif. Il s'agissait de tester la pertinence des analyses déduites de la bibliographie, et notamment leur adéquation aux réalités régionales ; mais également détecter des tuteurs potentiels parmi les dirigeants interrogés.

Outre les critères de néo-ruralité et d'insertion, il fallait également s'assurer que le dirigeant accepterait de participer à un réseau marqué politiquement. L'**échantillon** a donc

² Association Régionale de Développement de l'Emploi Agricole et Rural.

essentiellement été constitué à partir de sympathisant connus, ou supposés, de la Confédération Paysanne et l'Ardear. La plupart s'étaient spontanément manifestés pour devenir tuteur à la suite d'un appel. Les autres ont été détectés par la méthode «boule de neige», après que plusieurs personnes interrogées les aient cités comme potentiellement intéressants et intéressés.

Compte tenu du double objectif de détermination des conditions de réussite de l'insertion, et la détection de tuteurs potentiels et leurs caractéristiques, 90 questions du guide d'entretien s'articulaient en 8 thèmes [présentation générale, parcours personnel et professionnel, installation (motivations, déroulement, difficultés, solutions), insertion (parcours, situation, réseau), fiche technique de l'entreprise (productions, activités, organisation), compétences personnelles (formation, expérience), critères agriculture durable, conception du tutorat].

Les entretiens duraient en moyenne 2 heures, le plus souvent avec une visite de l'entreprise. Les informations ont été collectées par prises de notes.

Les **résultats** sont conformes aux annonces bibliographiques, et notamment à l'étude « Installations progressives » conduite en 2002 par la Confédération Paysanne. Ils ont été davantage détaillés dans un compte rendu spécifique (Labernadie, 2003).

L'échantillon vérifie les données démographiques sur les installations de néo-ruraux, en termes d'âge, de sexe, situation familiale, origine socio-professionnelle et géographique, formation, contexte de la création-reprise... Les projets portent majoritairement sur des activités atypiques, comme le maraîchage, les élevages avicoles, ovins ou caprins. Les raisons invoquées tiennent au faible besoin de surface, un investissement de départ faible, des possibilités de transformation-vente directe, et un goût personnel. La plupart des porteurs ne peuvent, ou ne veulent pas, avoir la DJA et les prêts affairant. Ce qui limite également le type de projet et de production possible. Les motivations sont variées, mais on retrouve les intentions de créer son propre emploi pour acquérir une indépendance professionnelle, vivre une passion (campagne, jardinage, animaux...), et surtout la volonté de changer de vie en parvenant à combiner l'activité professionnelle et la vie à la campagne (qualité de vie familiale). Les objectifs sont essentiellement déclinés en termes de satisfaction individuelle et d'accomplissement. Les aspects économiques et financiers étant surtout une condition.

Bien que les projets soient à des stades variés, les difficultés rencontrées sont communes. Elles concernent la disponibilité du foncier, dont le logement, le cadre DJA (taille du projet,

formation, engagement de 10 ans), l'accès aux prêts classiques (manque d'apports et de références), et le manque d'accompagnement se traduisant par un isolement professionnel et personnel. Les candidats attestent que l'installation n'est évaluée que sous l'aspect économique, avec des outils trop rigides qui ne conviennent pas à leurs types de projets (progressivité, atypicité, combinaison projet de vie et économique). Ils confirment clairement un besoin d'accompagnement spécifique.

Les caractéristiques des couples dirigeant-entreprise ont fait l'objet de fiches de synthèses qui constituent le répertoire des tuteurs.

122- Mise en place d'un dispositif original de réseaux d'individus et d'associations

L'étude terrain a ainsi conforté l'opportunité d'un réseau de tuteurs. Il s'agit à la fois de leur permettre une meilleure intégration dans le tissu local mais également de proposer un panel de conseils. L'objectif n'était pas de se substituer aux organismes compétents, mais plutôt d'aider le porteur à mieux appréhender toutes les dimensions de son installation et l'orienter vers les organismes et personnes ressources. La particularité du dispositif est son articulation autour d'un double réseau opérant à deux niveaux différents.

En premier lieu, il s'agit d'un **réseau inter-associatif de structures d'accompagnement**. La phase préliminaire de recherche a notamment conduit à la rencontre d'autres structures limousines intervenant dans l'accueil et l'accompagnement des nouvelles populations. Chacune propose des services et des outils différents (projet de création d'entreprise ou d'activité variée, personne en difficulté, jeunes, etc., limités à certains secteurs économiques et/ou géographiques), mais toutes travaillent avec des porteurs de projets néo-ruraux. Elles partagent ainsi le fait d'oeuvrer en marge des dispositifs institutionnels, sur des publics et des projets délaissés. Ce qui laissait augurer d'une philosophie proche.

Peuple et Culture Corrèze avait réfléchi au sein d'un collectif regroupant la FRCIVAM³ et la Confédération Paysanne, à la mise en place d'un tutorat pour les créateurs de projets en milieu rural corrézien. Le *Réseau d'Accueil, d'Action et de Formation* de la Montagne Limousine, qui regroupe trois associations et deux entreprises, travaillait sur un projet d'accompagnement des personnes souhaitant s'installer sur leur territoire. *VASI Jeunes*, association du même

³ Fédération Régionale des Centres d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural.

secteur, propose des structures et du matériel (ruchers, pommiers, atelier de transformation...) permettant à des jeunes candidats de s'essayer à l'activité souhaitée. *Arc en Ciel* est une association d'animation locale (activités sportives, organisations de manifestations festives, de séjours...) qui cherche à s'investir davantage dans l'accueil de nouveaux arrivants. Le Groupement des Agriculteurs Biologiques du Limousin (Gablim) avait également tenté de mettre sur pied un réseau de tuteurs, et était en phase de relance du projet. Plusieurs de ces structures travaillaient déjà entre-elles, et la plupart avaient des partenariats communs avec d'autres organisations (Civam...).

Au-delà de leurs activités spécifiques et de leurs différents territoires d'action, une dizaine d'organisations se sont donc regroupées au sein d'un comité de pilotage, et ont décidé de créer collectivement un réseau de tuteurs à l'installation en milieu rural limousin. Elles souhaitaient mettre en commun leurs spécialités, leurs expériences, les personnes-ressources et des tuteurs potentiels qu'elles identifiaient, pour enrichir le réseau collectif et répondre ainsi plus efficacement à la variété des demandes des porteurs de projets.

Mais c'est surtout le **réseau de tuteurs bénévoles** qui constitue le pivot du dispositif. Il a débuté avec une vingtaine d'agriculteurs bénévoles, répartis sur les 3 départements de la région, dans des productions variées, susceptibles de correspondre aux attentes des candidats. Les listes de ces volontaires avaient été communiquées par les différentes associations. Chaque structure conserve ses tuteurs, qui sont simplement mis à disposition du réseau.

Le rôle du réseau de tuteurs est d'accompagner le porteur de projet aux différents stades du projet, depuis la simple envie, jusqu'au suivi post-installation. Le tutorat doit s'envisager de manière souple. Un porteur de projet est libre et même encouragé à s'adresser à plusieurs tuteurs par l'intermédiaire de la structure contact, afin de multiplier les regards critiques sur son projet et avoir un maximum de réponses à ses questions.

Nous reprenons la partition retenue par les responsables des structures pour exposer le rôle des tuteurs, même s'il nous semble qu'une autre subdivision serait plus opportune. Dans un registre classique, le tuteur doit avant tout accompagner la *construction du projet*, en aidant à évaluer les points forts et les points faibles par rapport à l'environnement concurrentiel et au marché, mais également quant au fonctionnement de l'entreprise (choix juridiques, organisation du travail, investissements...). Le principal apport d'un tutorat au regard des

autres dispositifs d'accompagnement, est la *transmission de l'expérience*, concernant la construction du projet professionnel et du projet de vie. La majorité des tuteurs volontaires étant eux même d'anciens migrants, installés au moins depuis une dizaine d'années, ils ont souvent rencontré les mêmes difficultés que les candidats. D'autant qu'ils sont pour l'essentiel dans des productions atypiques dans cette région d'élevage bovin (fromages, maraîchage, fleurs, fruits, apiculture...), avec souvent un prolongement para-agricole (transformation, accueil, vente directe), ou extérieur (artisanat, commerce, services). L'intérêt d'avoir un relais implanté localement est l'accès aux *réseaux de personnes-ressources* qui permettent de gagner du temps et faciliter les démarches. Par son soutien, le tuteur peut devenir un médiateur entre le porteur de projet, la population et les élus locaux. Il *facilite* ainsi *l'insertion* du porteur et du projet dans le milieu rural. Si la relation qui s'établit entre le porteur de projet et le tuteur le permet, le tuteur peut *suivre le projet* jusqu'à sa réalisation et même au delà, dans les premières années suivant l'installation. Le remplacement des actifs du baby-boom devenant problématique dans les formes sociétaires, il est envisageable qu'émergent de nouveaux projets associant le tuteur et le porteur de projet...

La relation qui s'installe dans un tutorat dépasse le simple accompagnement. L'affectif entre davantage en compte, d'autant qu'il s'agit d'un projet impliquant les dimensions personnelles et familiales. Le tuteur est ainsi conduit à porter son regard sur l'adéquation entre le projet professionnel et le projet de vie, et incidemment sur les choix de vie du candidat. La limite entre engagement et ingérence est là aussi très délicate. Ces questions ont été évoquées avec les tuteurs lors de leur insertion dans le réseau. De plus, chacun d'entre eux a pris connaissance de la *charte du tuteur* qui repose sur 10 principes, concernant l'engagement à libérer du temps, une neutralité par rapport aux organismes et aux personnes, et également un arbitrage entre implication et distanciation, ainsi que la prévention des préjugés. La règle de base étant la prudence, il doit surtout être une personne ressource et un relais, plus qu'un évaluateur et un senseur. Mais le tuteur a également des droits. Il gère sa relation avec le porteur de projet en toute autonomie selon ses affinités, disponibilités et compétences. Le tutorat ne doit pas devenir une charge trop exigeante.

Pour la dynamisation et la cohésion du réseau, il est prévu d'organiser au moins une rencontre annuelle entre les tuteurs. Ceci pour, d'une part, que les tuteurs se connaissent entre eux, et

d'autre part, qu'ils échangent leur manière de procéder et leur expérience avec les porteurs de projet.

Le **principe de fonctionnement** a fait l'objet d'une contractualisation entre les différentes associations. Lorsqu'un porteur de projet s'adresse à une des associations du réseau, un responsable lui consacre un entretien. Ce premier contact vise à présenter le dispositif au candidat, répondre à ces questions, mais surtout évaluer l'état d'avancement du projet, afin de construire un parcours adapté (besoin de formation, structures et tuteurs adéquats...). Puis le porteur est mis en relation avec le tuteur qui semble le plus adapté aux besoins, après consultation du comité de pilotage ou de l'association dont émane le tuteur. Un animateur accompagne le candidat pour la première rencontre avec le tuteur potentiel afin de déterminer la latitude d'implication de ce dernier, selon ses disponibilités et ses compétences.

Les différentes associations se sont engagées à envoyer vers un autre partenaire, les porteurs de projets pour lesquels elles n'ont pas de tuteurs correspondants dans leurs fichiers. Elles ont également prévu de se réunir régulièrement au sein du comité de pilotage pour faire le point sur le développement du réseau. La mise en place de ce réseau inter-associatif de tuteurs ayant nécessité des moyens humains que les différentes structures ne pouvait assumer, il a été convenu que l'Ardear embauche l'ingénieure stagiaire, pour constituer le réseau, l'animer et coordonner les actions.

2- PREMIERS RESULTATS DU DISPOSITIF ET AMORCE D'UNE NOUVELLE RECHERCHE

A l'issue de l'étude de faisabilité, nous avons continué d'être associé au projet en devenant administrateur de l'Ardear. Cette position permettait de poursuivre l'analyse en tant qu'*observateur-participant*, avec les avantages de l'immersion, et les risques de biais inhérents (Peretz, 1998). La mise en place d'un suivi et d'une évaluation du dispositif nous a progressivement conduit à réfléchir à une étude sur les facteurs de succès d'un réseau de tuteurs. Pour lors l'étude est embryonnaire, et nous en sommes encore à la phase d'observation et de collectage des données, qui se fait en temps réel. L'exposé suivant des premiers résultats du dispositif correspond aux grands thèmes qui ressortent du dépouillement liminaire des matériaux. Ceux-ci sont essentiellement constitués des comptes rendus officiels de différentes réunions (réunions des associations du réseau, suivi des candidats, rencontres porteur-tuteur, bilans des formations, comptes rendus des CA des associations membres,

réunions de synthèses avec les partenaires institutionnels et financeurs...), ainsi que de nos propres notes lorsque nous avons assisté à ces évènements.

Après un an et demi de fonctionnement, le bilan est satisfaisant, en ce qu'il a montré la réalité des besoins et l'utilité du dispositif. Cependant plusieurs limites sont apparues, qui découlent à la fois du positionnement sur un public de créateurs atypiques, et du problème de fonctionnement d'un méta-réseau.

21- Des résultats pratiques probants

Le dispositif a concerné douze projets, dont la moitié portée par des couples, soit 18 candidats.

211- Caractéristiques des candidats accompagnés

Les **profils sont conformes aux prévisions**. Sur les 18 personnes rencontrées, 12 ne sont pas originaires de la région, et toutes les installations (sauf une) se font hors cadre familial puisque les porteurs sont d'origine citadine. Les candidats sont relativement jeunes (moyenne 32 ans), 12 ont entre 25 et 34 ans. Ils ont des statuts et des situations diverses : salarié (stables ou «petits boulots»), chômeurs, en formation continue...

La plupart souhaiterait concrétiser rapidement le projet (ou au moins une partie), mais seuls 2 sont en mesure effective de s'installer rapidement. Beaucoup peuvent prétendre aux aides à l'installation (DJA, prêts JA)⁴, car ils remplissent les conditions d'âge, de formation. Mais beaucoup hésitent à les demander, compte tenu de la nature des projets qui risquent ne pas être éligibles, car trop atypiques. Mais également parce qu'ils craignent notamment l'obligation d'exercer pendant 10 ans qui contraindrait leurs choix futurs (souplesse, réversibilité), ainsi que l'incitation massive aux investissements productifs dès les premières années (progressivité).

Bien qu'essentiellement situés en région Limousin, les souhaits de localisation géographique sont rarement arrêtés. L'implantation choisie dépendra des contraintes professionnelles du conjoint, du projet, ou d'un « coup de cœur » pour un territoire.

Les **projets sont variés, mais** relèvent de **problématiques similaires**. Ils portent quasiment tous sur un système diversifié en transformation fermière et vente directe, avec des options

⁴ Dotation Jeune Agriculteur à l'installation et Prêts bonifiés.

d'accueil. Les candidats sont le plus souvent à la recherche de données techniques chiffrées et d'expériences similaires, pour pouvoir se rassurer sur la faisabilité de leur projet, le mûrir et l'affiner. L'état d'avancement des projets est très variable. La moitié a un concept bien défini, mais l'autre en est encore au stade de l'idée ou de la simple envie, dont la mise en place dépendra étroitement de la structure sur laquelle ils s'installeront.

La disponibilité du foncier (terrain, bâtiments) est de fait le principal obstacle rencontré. Les structures qu'ils recherchent (petite taille, assolement varié, bâtiments type « fermette »), ne correspondent pas à celles présentées par les organismes officiels (ADASEA, SAFER)⁵, qui proposent des outils productifs clé-en-main, trop grands et à des prix inabordables pour ces budgets. Les terres nues, plus courantes et plus accessibles, ne les intéressent pas en l'état. Aucun candidat n'envisage de s'installer en association avec un agriculteur en place, alors que c'est la majorité des offres actuelles et, plus encore, à venir. Ainsi, comme ils recherchent des petites structures, ils entrent en concurrence directe avec le marché des particuliers géré par les agences immobilières, aux prix inabordables des résidences secondaires.

212- Les principaux apports⁶

Les critères retenus par les financeurs pour l'évaluation, étaient essentiellement quantitatifs (nombre de : porteurs de projets, tuteurs, réunions...), mais pour les responsables des dispositifs, les principaux indicateurs de réussite sont d'ordre qualitatif. Cette divergence de perception pose d'ailleurs des problèmes pour négocier la poursuite du financement.

Une **dizaine de rencontres** ont eu lieu entre porteurs de projets et tuteurs, sachant que certains candidats ont rencontré plusieurs tuteurs du réseau. Dans la plupart des cas, il s'est surtout agi de rencontres informatives où le porteur apprenait à présenter son projet, tout en recueillant diverses informations pratiques sur le métier, le montage du projet, mais également le territoire, les problèmes de migration... Deux rencontres ont cependant débouché sur un tutorat effectif, avec dans un cas, un échange de matériel et un suivi assidu, et dans l'autre, une prise en stage officiel de fin de formation (stage 6 mois).

⁵ Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural.

⁶ Paragraphe rédigé à partir du bilan de S. Labernadie, Ardear (2005).

Hormis l'information et la formation, l'accompagnement individuel a pu se traduire par une **aide au montage de dossier**. Cela a notamment été le cas avec un porteur de projet qui souhaitait obtenir une aide régionale aux projets innovants, pour financer sa communication de lancement. L'Ardear a aidé à l'élaboration du dossier et l'a défendu avec succès auprès des financeurs.

Les néo-ruraux qui arrivent avec un projet trop idéaliste, se heurtent parfois durement à une incompréhension, voire un rejet des institutions classiques. Sans pour autant soutenir naïvement tous les projets, les responsables associatifs souhaitaient inciter à l'amélioration des projets, prévenir les échecs, sans excès de critiques dissuasives ni d'optimisme. Il semblait également utile que les différents porteurs de projets se rencontrent, au sein d'une **journée de formation**. La matinée, était consacrée à la présentation de chaque projet et des difficultés rencontrées à leurs différents stades. Après un repas pris en commun, les candidats ont assisté à une intervention du président de Solidarité Paysan Charente, une association de défense des agriculteurs en difficulté. Elle a consisté en une discussion de la prévention et de la gestion des difficultés économiques et sociales, à travers des exemples d'échecs les plus fréquents. L'objectif était surtout de donner des conseils pour prévenir les difficultés et savoir réagir [signaux d'alerte, causes des difficultés, précautions anticipées, réactions à adopter...]. Ce contre-pied par rapport aux interventions classiques a été enrichissant pour les participants qui ont pu récolter des informations peu répandues dans les organismes et formations professionnelles. Outre l'aspect préventif, la journée a conduit les candidats à *déconstruire le mythe*, c'est à dire réfléchir et faire évoluer leur projet vers plus de faisabilité, en s'appropriant et assumant les modifications, alors que plusieurs d'entre eux avaient rejeté des critiques antérieures, pourtant du même ordre.

Plusieurs **autres indicateurs de réussite** confirment que le dispositif mis en place est adapté aux besoins du public visé. Tout d'abord, le chiffre apparemment modeste de 12 projets concernant 18 candidats potentiels peut paraître faible, mais il correspond à 15% du nombre des installations aidées annuellement sur la région. Cette offre de service alternative a donc permis d'identifier un potentiel de candidats à l'installation ignorés par les dispositifs classiques, parce que rejetés ou ne souhaitant pas s'y insérer. La preuve étant que deux néo-ruraux ayant intégré le réseau étaient en fait déjà installés depuis plusieurs mois, alors

qu'aucun dispositif officiel ne les recensait. Ils avaient accompli leur parcours et la première période d'activité sans aide ni soutien.

Du point de vue des candidats, la première journée de formation a été plébiscitée, et tous ont manifesté une réelle envie de se revoir et continuer à échanger et confronter leurs expériences, autour de thématiques formatrices. Beaucoup étaient dans une situation d'isolement. Le fait d'arriver sur un territoire inconnu, qui plus est avec des profils et projets atypiques, exacerbe les différences et limite les possibilités d'échanges.

Les inventaires des besoins ressentis par les candidats et échanges suivants, ont fait émerger une nouvelle piste pour améliorer les installations en général, en contournant le difficile problème du logement. Depuis quelques années, les maisons d'habitation des fermes sont soit conservées par les anciens exploitants retraités, soit démembrées et vendues à part dans des agences immobilières. L'idée est née d'engager une réflexion sur la construction de bâtiments neufs, conciliant écologie et énergies renouvelables. Une formation spécifique a été mise en place (Vivea), associant d'autres agriculteurs, et a entraîné une dynamique de projets collectifs autour du petit éolien et des biocarburants.

Cependant, outre les problèmes prévisibles de mise en place, sont apparues des questions liées au positionnement particulier du dispositif et son fonctionnement.

22- Emergence d'une problématique organisationnelle à partir des difficultés rencontrées

D'une question entrepreneuriale sur l'accompagnement des porteurs de projets néo-ruraux, la problématique s'oriente progressivement sur la gestion du dispositif.

221- Améliorer le dispositif

Paradoxalement, alors qu'ils sont annoncés nombreux et croissants, il a été difficile de **trouver des porteurs de projets**. De par leur profil et inadéquation aux systèmes habituels, ces candidats ne sont pas répertoriés. Une fois épuisé le vivier respectif des associations partenaires, il a été décidé de se rapprocher des organismes de formation intervenant sur un public adulte et/ou atypiques, susceptibles de contenir de nombreux néo-ruraux (CFPPA, Maisons familiales...).

Malgré de nombreuses satisfactions réciproques, il y a **peu de tutorats effectivement amorcés**. Seules deux mises en rapport entre porteurs de projet et tuteurs ont débouché sur une relation suivie au sens du tutorat initialement prévu. Dans la majorité des cas, il s'est plus agi de rencontres et de prises de contacts divers (renseignements, visites, discussions), que de véritable tutorat régulier et encadré. Peu de porteurs ont informé les tuteurs rencontrés du devenir de leur projet. Les tuteurs ont ainsi été déçus que les premiers contacts ne se pérennisent pas. Même si la création de liens entre les individus ne se décrète pas, il semble qu'il faille accentuer le rôle de l'animatrice pour amorcer le tutorat et le suivre. Par ailleurs, l'animatrice ou les tuteurs doivent-ils relancer les candidats, ou est-ce à eux, en tant que porteurs de projet et demandeurs de se manifester ?

Ces problèmes peuvent également venir du fait que les projets sont parfois en tout début de processus, et que les porteurs se contentent de « papillonner » d'une rencontre à une autre, avec intermittence. Difficile alors de faire la part entre ceux qui n'ont pas besoin de suivi, et ceux qui ne sont plus en mesure de le solliciter (manque de temps, isolement, difficultés...).

Le problème du **développement et de l'animation du réseau** se fait également jour. Malgré le nombre encore modeste de porteurs rencontrés, dans 3 cas, le panel des tuteurs disponibles ne correspondait pas aux besoins en termes de production souhaitée et/ou de territoire visé. Le récent partenariat avec le réseau des agrobiologistes de la région (Gablum) a cependant permis d'augmenter l'offre globale de 50%, qui plus est, dans des secteurs très sollicités (petits élevages, vente directe, maraîchage). Face à une demande spécifique, il est également prévu d'intégrer des agriculteurs agréés pour l'encadrement des stages 6 mois⁷, ou d'en faire agréer certains du réseau. Mais se profile alors le problème d'animation d'un réseau augmenté plus que proportionnellement au nombre de candidats. D'autant que certains tuteurs se plaignaient déjà de ne pas avoir été sollicités pendant l'année, faute de demande correspondante. Quelques uns sont ainsi déçus d'avoir intégré le réseau inutilement.

222- Mieux positionner l'offre

La variété des types de projets n'a pas posé trop de problèmes, car l'Ardear a vite été identifiée comme s'adressant aux projets à dominante agricole, et a ainsi majoritairement reçu des cas entrant dans ses compétences. Par contre, le degré d'avancement des projets a été plus

⁷ Stage obligatoire avant toute installation en agriculture, en complément de la formation.

problématique. Le suivi différencié qui était possible dans le cas de quelques accompagnements individuels, s'avère plus délicat avec 18 candidats. La mutualisation est difficile compte tenu que les projets sont tous à des stades différents d'avancement, et n'ont pas les mêmes besoins au même moment. Les responsables se rendent de plus en plus compte, que chaque stade du projet réclame des compétences particulières qui nécessiteraient de davantage se spécialiser pour être plus efficace.

Une partie de ces problèmes peut venir du **positionnement ambigu** du service. Lorsqu'on reprend la typologie élaborée par le Collectif Ville-Campagne (2003) pour répertorier les structures oeuvrant sur ce public, on remarque que le dispositif Ardear se trouve à la croisée de deux niveaux différents, à la fois *structure d'interface* (mettre les personnes en relation, proposer des formations spécifiques), et *structure de proximité* (accompagnement effectif du porteur dans la création et l'insertion : tutorat). La volonté de répondre aux principaux besoins des néo-ruraux a conduit à proposer un dispositif hybride, dont les objectifs, certes opportuns, s'avèrent difficile à combiner dans la pratique, surtout en phase de démarrage, avec des moyens limités.

Les responsables doivent donc réfléchir, avec leurs partenaires et leur public, à un repositionnement plus clair de l'offre, sous peine de ne rester qu'à un stade superficiel.

223- Relations délicates avec les institutions professionnelles

Du fait conjoint des proximités politiques des associations s'étant réunies, et du public atypique, le dispositif se trouve en dissidence des institutions agricoles dominantes. Celles-ci sont partagées entre deux attitudes. Au début, elles ne manifestaient pas d'intérêt pour l'expérience et délaissaient tacitement ces candidats atypiques, préférant se concentrer sur les « vraies installations ». Mais avec l'augmentation de la proportion des installations marginales qui échappent à leurs dispositifs classiques, alors qu'ils doivent pourtant continuer à justifier leur efficacité auprès des financeurs, leur attitude évolue. Les institutions tentent maintenant d'une part de récupérer plusieurs candidats à leur compte pour augmenter leurs propres résultats ; et d'autre part, elles font pression pour limiter les financements publics envers le dispositif Ardear [Réunion FICIA, 2005].

Certains organismes institutionnels ont cependant eu des réunions officieuses avec le réseau pour mettre en place des collaborations discrètes.

224- Difficulté à fédérer les associations partenaires

Passée la phase de concertation, il y a eu peu de collaboration effective entre les associations qui continuent de travailler sur leurs publics respectifs et réaliser « leurs installations ». Les porteurs de projet qui contactent le dispositif ont eu connaissance de son existence par le Conseil Régional, par les Confédérations Paysannes départementales ou par l'intermédiaire d'autres agriculteurs, mais très peu par les autres associations partenaires.

Cela peut s'expliquer par le fait que les différentes associations travaillent sur des publics différents, selon des entrées distinctes par type de porteur (jeune, personne en difficulté sociale), de projet (service, agricole, artisanal), ou de territoire (toute la région ou seulement un pays). Dans un contexte de restriction budgétaire, les différents organismes se retrouvent également un peu plus en concurrence pour les financements publics et doivent justifier de leurs utilités respectives.

225- Problème de financement en tant qu'action intersectorielle

Faute de lignes budgétaires adaptées, le dispositif émerge pour lors sur les financements régionaux dévolus à l'agriculture. Mais le service correspondant note que plusieurs installations relèvent également des secteurs artisanaux et commerciaux, et souhaiterait à ce titre des financements croisés. Ce qui est difficile à mettre en place.

De plus, ce public très volatile, rarement fixé sur un territoire précis, indispose les collectivités locales qui n'apprécient pas que des projets pour lesquels ils ont investi (directement ou indirectement) en communication, animation, formation, etc., aillent *in fine* s'installer dans une autre région. Le problème est encore plus crucial pour les échelons inférieurs (pays, communautés, communes).

Globalement, puisqu'ils ne relèvent pas des dispositifs habituels, la profession argue que ces dossiers doivent émerger sur les Fonds Sociaux Européens (FSE), plutôt que grever les financements agricoles à vocation économique.

CONCLUSION

Aux vues de la satisfaction des premiers candidats accompagnés, l'expérimentation semble avoir été concluante. Cependant l'analyse des résultats de ce type de dispositif ne peut se faire que sur la durée, au regard du nombre d'installations et surtout de leur pérennité. Or, la

concrétisation de ces projets qui consistent à changer radicalement de vie, demande du temps ; auquel s'ajoute celui de l'insertion, indispensable à la réussite globale.

Face aux difficultés de fonctionnement du dispositif, nous sommes tenté par une recherche sur les facteurs de succès d'un réseau de tuteurs à l'installation en milieu rural. Cette nouvelle piste organisationnelle, sortant de notre approche entrepreneuriale initiale, n'en est qu'à la phase préliminaire de questionnement et de formulation de la problématique. Nous souhaitons notamment la présenter pour recueillir des conseils sur la bibliographie à aborder et la méthodologie à mettre en œuvre.

BIBLIOGRAPHIE

Ardear Limousin, (2005), *Bilan sur le fonctionnement et les résultats du réseau de tuteurs après 1 an d'existence*, Document interne, Limoges.

Bertrand N. (1996), *L'ancrage spatial des entreprises en milieu rural: de l'espace fonctionnel à l'espace territoire*, Thèse de doctorat en Sciences économiques, Université Pierre Mendès France, Grenoble 2

Biche B., Gerbaux F. Lemonnier J et Perret J. (1997), *Créer son emploi en milieu rural: les chemins de traverse de la pluriactivité*, L'Harmattan, coll. Alternatives rurales

Blang T., (2001), *La création d'activités agricoles et rurales hors du cadre familial*, In *Autoemploi et création d'activités – la très petite entreprise*, Paris, GREP, POUR, n° 171, p 77-83.

Chevalier P., (2000), *Dynamiques tertiaires de l'espace rural*, Doctorat de géographie, Université Paul Valéry, Montpellier 3 (473p)

Cnasea, (2001), *L'installation en agriculture. Analyse et perspectives*, Les cahiers du Cnasea, n°1, format Pdf, 25p. www.cnasea.fr

Collectif ville Campagne (2003), *Bilan des actions en faveur de l'accueil de nouveaux actifs en milieu rural*, Rapport pour la DATAR.

Confédération Paysanne Limousin (2002), *Diagnostics de fermes en installation progressive*, Document de travail, 31p.

Cuzin R. et Fayol A. (2005), *Les dimensions structurantes de l'accompagnement en création d'entreprise*, La Revue des Sciences de Gestion, n°210, p77.

Deschamps, B., (2000), *Le Processus de reprise d'entreprise par les entrepreneurs personnes physiques*, Thèse en Sciences de Gestion, Grenoble.

Europea FP (1998), *Entreprises atypiques en milieu rural. Création ou diversification : quelles opportunités, quelles politiques d'accompagnement ?* Séminaire Paris-La-Défense, av 1998, Projet ADAPT, 64p.

Fayolle A., (2002), *Accompagnement des créateurs d'entreprise et amélioration de l'écoute mutuelle entre les entrepreneurs et leurs partenaires : une recherche sur les perceptions des uns et des autres*, 2^{ème} Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat, Bordeaux, 17-18 April 2002, 15 pages.

Font E. (2000), *Les activités non agricoles dans la recomposition de l'espace rural*, L'Harmattan

Friedrich V, Vignaud L., (1999), *Elargissement de la cible à l'installation : l'exemple du Limousin*, Structures agricoles, n° 10, p 35-38.

Gerbaux F., (1997), *Entrepreneurs et créateurs d'activités en milieu rural. Des démarches d'installation qui passent souvent par la pluriactivité*, Economie rurale n° 238, Mars-Avril, p 24-27.

Grange A. (2001), *Des professionnels accompagnent des porteurs de projets : la pratique du réseau de tuteurs d'ASFODEL*, In Autoemploi et création d'activités – la très petite entreprise, Paris, GREP, POUR n ° 17, p 101-108.

Kayser B., (1997), *Des installations pour l'équilibre des territoires*, In : *L'installation des jeunes en agricultures pour des territoires vivants*. Paris, GREP, POUR, n° 155, p 193-198.

Labernadie S., (2003), *Opportunité de mise en place d'un réseau de tuteurs à l'installation en agriculture*, Mémoire de fin d'étude, ENTITA Clermont-Ferrand.

Lagarde V., 2004a, *Influence du profil du dirigeant sur le type de diversifications en petite entreprise. Application au cas agricole*, Thèse en Sciences de Gestion, Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Limoges, 420p (+ 215p annexes),

Lagarde V., 2004b, *Portées et limites des typologies entrepreneuriales classiques appliquées à l'agriculture. Le cas des diversifications des petites entreprises d'origine agricole*, 7^{ème} Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME, Les réalités de la TPE au XXI^{ème} siècle, Montpellier, 27-29 oct

Lagrange L. et Lelièvre J., (1994), *Evolution d'un échantillon d'exploitations atypiques, 1981-1991, enseignement et perspectives*. Document de travail ; ENITA de Clermont-Ferrand, 96p.

Lamy J.J., (2003), *Néo-limousins*. La lettre du Limousin, n° 57, p 61-64.

Le Monnier J. (1997), *L'installation en milieu rural : nouvelles aventures*, In : *L'installation des jeunes en agricultures pour des territoires vivants*. Paris, GREP, POUR n° 155, 159-165

Levy-Tadjine T., Nkaleu R., Lanoux B., (2004), *L'acculturation entrepreneuriale de l'entrepreneuriat africain en France*, Actes VII^{ème} Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME, Montpellier, 27, 28 et 29 Octobre 2004.

Mallein P. et Cautres B., (1992), *Enquêtes auprès des chefs d'exploitations agricoles en Auvergne, limousin et Rhône-Alpes*, Typologie des profils de valeur en agriculture, TPR Grenoble, Sept, 190 p.

Marchesnay M., (1998a), *L'entrepreneuriat rural en quête de légitimité*. Dans : Miclet et al., (1998), *Agriculture et alimentation en quête de nouvelles légitimités*, Economica, Paris, 371p, p199-220.

Miclet G, L Sirieix, S Thoyer (Ed.), (1998), *Agriculture et alimentation en quête de nouvelles légitimités*, Collection économie agricole & agro-alimentaire, Economica, Paris, 371p.

Muller P., Gerbaux F., Faure A., (1989), *Les entrepreneurs ruraux*, L'harmatan, Paris, 183p.

Nault M. (1997), *Les « sans dot de l'agriculture »*, In *L'installation des jeunes en agricultures pour des territoires vivants*, Paris, GREP, 1997, POUR, n° 155, p 36-37.

Sailleilles S. (2005a), *L'imbrication projet personnel/projet entrepreneurial chez les entrepreneurs neo-ruraux*, V^{ème} journée thématique de l'académie de l'entrepreneuriat, *L'entrepreneuriat comme projet de vie*, Reims, 24 mars.

Sailleilles S. (2005b), *Accompagner le candidat a l'installation en milieu rural*, Atelier de recherche CEROM-ERFI, *Accompagnement des jeunes entreprises : entre darwinisme et assistanat*, Montpellier, 26 mai 2005.

Savary E., (1995), *Former et accompagner les tuteurs*, Paris, Foucher, 155 p.

Touron M.P., (1999), *Des femmes et des hommes porteurs d'innovation*, in *Nouvelles formes de travail en milieu rural - pratiques sociales et actions publiques*, Paris, GREP, 1999, POUR n ° 161, p 17-23.

Verstraete T., (1998), *Le créateur d'entreprise s'inscrivant dans une logique entrepreneuriale : apporteur de valeur ou organisateur ?* XIV^e journées nationales des IAE, Nantes, 1998, 25p, p3 et s.

ANNEXES : Activités des agriculteurs enquêtés, devenus tuteurs

	Activité principale	Activité secondaire
1	Bovins allaitants	
2	Ovins viande	
3	Entrepreneur aménagement espace vert, pépiniériste	Engraissement bovins et porcs
4	Entreprise de bâtiment	Broutard en bio, gîtes ruraux
5	Bovins lait et ovins viande en bio	
6	Maraîchage bio	Intervenant en CFPPA
7	Apiculture en bio	
8	Chèvre angora (production de mohair), pigeons de chair	
9	Ovins viande bio, volailles, chevaux	
10	Petits fruits : fabrication de confitures et de sirops	
11	Jus pommes et fromage chèvres bio	
12	Bovins allaitants	
13	Fleurs séchées	
14	Naisseur-engraisseur porcs	Noyers
15	Petits fruits : fabrication de confitures bio	
16	Broutards, maraîchage, petits fruits frais et transformés	Fromages fermiers (SARL)
17	Veaux de lait	Bois chauffage, bois d'œuvre

18	Maraîchage	
19	Bovins allaitants en AB	
20	Chèvres : production de fromages	
21	Volailles fermières, services agricoles et forestiers	

1- La question de l'accompagnement des porteurs de projets néo-ruraux	1
11- Contexte des installations agri-rurales en Limousin	2
111- Mouvements de migrations villes/campagnes	2
112- L'entrepreneuriat néo-rural, entre projet de vie et projet économique	3
113- Spécificités du contexte agricole	5
114- Nécessité d'un accompagnement adapté	6
12- Expérimentation d'un réseau de tuteurs à l'installation en Limousin.....	7
121- Test des propositions et recherche des tuteurs potentiels	7
122- Mise en place d'un dispositif original de réseaux d'individus et d'associations	9
2- Premiers résultats du dispositif et amorce d'une nouvelle recherche	12
21- Des résultats pratiques probants.....	13
211- Caractéristiques des candidats accompagnés.....	13
212- Les principaux apports	14
22- Emergence d'une problématique organisationnelle à partir des difficultés rencontrées	16
221- Améliorer le dispositif	16
222- Mieux positionner l'offre	17
223- Relations délicates avec les institutions professionnelles	18
224- Difficulté à fédérer les associations partenaires.....	19
225- Problème de financement en tant qu'action intersectorielle	19
Conclusion.....	19
ANNEXES : Activités des agriculteurs enquêtés, devenus tuteurs	22